

Maali FOUAD

Université de Poitiers

EA3816 FORELL, *Formes et représentations en linguistique et littérature*

<http://dx.doi.org/10.18778/8088-785-5.06>

Une étude comparée de l'utilisation des emprunts et de leurs équivalents arabes dans la terminologie des réseaux sociaux

Résumé

Cette étude cherche à relever l'usage réel des emprunts dans la terminologie des réseaux sociaux et de leurs doublets concurrents autochtones auprès des usagers arabophones et ceci en fonction de la fréquence attestée dans un corpus de presse. Ce corpus nous a permis de repérer les équivalents autochtones des emprunts choisis qui ont été par la suite attestés dans un corpus d'exclusion de dictionnaires bilingues spécialisés en informatique et de bases de données spécialisées comme la base de données de l'ONU, UNTERM. L'analyse terminologique de la langue de spécialité permet de suivre l'évolution d'une langue comme l'arabe et de relever l'effet de son contact avec les autres langues. Les constats linguistiques de l'étude ont souligné le recours à l'emprunt comme procédé de création néologique en arabe avec ses variantes : littéral et dialectal. Ceci s'explique par le fait que les académies de langue arabe accusent un certain retard quant à la normalisation.

Mots clés : Emprunt, corpus spécialisé, réseaux sociaux, néologisme, traitement automatique, néologie arabe, lexicologie

Summary

This study tries to determine the real use of the loanwords in the terminology of social networks and of their native rival doublets for the Arabic-speaking users and this according to the frequency attested in a corpus of press. This corpus allowed us to locate the native equivalents of the loans loanwords chosen which were afterward then been attested searched in a corpus of exclusion which made up with bilingual dictionaries specialized in computing and from databases such as the UN database UNTERM.

The terminological analysis of the specialized language allows to follow the evolution of a language such as Arabic and to raise find the effect of its contacts with the other languages. This study shows that the loan borrowing is a process of neological creation in Arabic with its variants: literal and dialectal Arabic.

Keywords: Loan, specialized corpus, neologism, Arabic neology, natural language processing, social networks, lexicology

Introduction

Comme toutes les langues vivantes, l'arabe est une langue qui ne cesse d'évoluer pour satisfaire les besoins d'expression de ses locuteurs, et notamment leurs besoins terminologiques qui se font de plus en plus urgents, en raison du développement des sciences et de l'ouverture sur les autres civilisations, grâce à la facilité de la communication à l'ère de la mondialisation. La communauté arabe cherche à apprendre des réalités nouvelles, surtout au niveau scientifique où les Arabes accusent actuellement un certain retard. Ce dynamisme se traduit par le recours à la création néologique de vocables relevés par les académies de langue arabe et/ou attestés dans les corpus de presse ou autres corpus spécialisés disponibles.

L'approche de cette étude est une approche comparative qui vise d'une part à relever l'usage réel des emprunts de la terminologie des réseaux sociaux et de leurs doublets concurrents autochtones auprès des usagers arabophones et ceci en fonction de la fréquence attestée dans le corpus. Par ailleurs, notre recherche tend à présenter des constats linguistiques sur la création néologique en langue arabe actuellement dans le domaine de la terminologie des réseaux sociaux et ceci au niveau des emprunts ou d'autres procédés comme le calque, la dérivation à partir d'un terme arabisé et la traduction.

1. Le contexte de l'étude

1.1. La variante de la langue arabe étudiée

Dans le cadre de notre recherche, une question importante s'impose : quel arabe décrit-on ? Il y a en effet une grande différence entre la variante de l'arabe utilisée dans la communication informelle entre les natifs d'un pays arabe, l'arabe dialectal عامية, *āmyya*, et l'arabe classique فصحي *fushḥa*. Une troisième variété de la langue arabe existe dans le discours médiatique et la presse, celle de l'arabe standard moderne, appelé aussi littéral ou littéraire moderne. C'est cette troisième variété de la langue arabe qui est la plus utilisée dans la vie quotidienne de tous les Arabes et c'est cette variété de l'arabe que nous étudierons dans le cadre de cette recherche.

Pour Baccouche et Mejri, (2007 : 7) « [...] l'arabe dit littéral en usage dans chaque pays arabe est alimenté par sa propre dynamique lexicale impliquant entre autres des emprunts beaucoup plus importants à l'anglais et au français selon qu'on est dans la partie orientale ou occidentale du monde arabe. » Cet arabe littéral ou soutenu continue son évolution au niveau de la sémantique, s'enrichit sans rompre complètement avec l'arabe classique ancien et ceci grâce à son interaction avec les divers dialectes.

Nous avons choisi d'étudier la langue de spécialité de l'informatique. Le domaine de l'informatique est très lié au développement des sociétés et de par sa nature il est intégré à diverses disciplines scientifiques. Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication a obligé la communauté arabe à se pencher sur cette langue de spécialité afin de rester connectée à tout ce qui est nouveau dans tous les domaines. La rareté des ressources terminologiques disponibles en langue arabe dans ce domaine nous a motivée pour étudier de plus près comment les traducteurs, les rédacteurs professionnels et les journalistes, mais aussi les autres usagers traduisent les différentes notions du lexique des réseaux sociaux et les termes étrangers qui les expriment. Une autre raison a également déterminée notre choix : la terminologie informatique propre au domaine des réseaux sociaux regorge d'emprunts soit à la langue française soit à la langue anglaise.

1.2. Le corpus de l'étude

Le corpus de notre étude est composé de textes relevant de la thématique des réseaux sociaux. Afin de couvrir toutes les variétés de la langue arabe, nous avons opté pour deux méthodes pour la constitution du corpus. Premièrement, la compilation manuelle de corpus : compiler des articles de revues arabes de la rubrique

de l'informatique et TIC. Deuxièmement, la compilation automatique : recourir à l'outil Bootcat¹ pour la collecte des textes à partir de la recherche par mot clé. Nous avons dû aussi constituer un corpus d'exclusion de dictionnaires papier et en ligne et de bases de données multilingues afin d'y comparer la fréquence d'usage des emprunts et de leurs équivalents autochtones. Ce choix est déterminé par le constat suivant : les académies de langue arabe accusent un certain retard quant à la normalisation d'équivalents arabes à ces néologismes. Le corpus créé manuellement est un corpus de presse collecté à partir des rubriques informatiques de journaux et de revues en ligne *العصر*, *لغة العصر*, *القافلة*, *الحياة*, *luḡat al-'aṣr*, *al-Qāfila*, *al-Ḥayāt*. Il est constitué de 135 textes avec un nombre total de 100 000 mots. Le corpus est homogène, portant sur des articles évoquant les différents réseaux sociaux Facebook, Instagram, Twitter, Snapchat. L'arabe littéral du Moyen Orient est la variété qui prédomine dans le corpus. Le corpus créé automatiquement est un corpus monolingue arabe de 60 000 mots portant sur les réseaux sociaux, textes compilés à partir d'une collecte automatique de textes via le logiciel Bootcat. Le corpus est fourni sous format TXT. L'homogénéité du corpus est garantie par l'option de recherche par mots clés pertinents et la possibilité de filtrer les résultats en excluant par exemple certains sites qu'on ne veut pas, comme, par exemple, *Wikipédia*. Pourtant, il est difficile de connaître le nombre exact de textes, le logiciel donne seulement le nombre d'URL collectés. Le corpus de dictionnaires est constitué de deux bases de données en ligne multilingues de l'ONU : UNTERM⁵ et ARABTRM⁶. Il y a aussi un dictionnaire multilingue en ligne Al Maany⁷. Ce portail donne accès à une recherche en ligne dans un dictionnaire monolingue arabe et à une recherche dans des dictionnaires bilingues. Ce portail ainsi que les bases de données font des mises à jour régulières. À ceci s'ajoute le portail Al Baheth⁸ qui donne la possibilité de chercher dans les quatre dictionnaires arabes anciens monolingues les plus célèbres. La recherche permet de visualiser la définition des termes dans ces quatre dictionnaires avec les catégories grammaticales et les exemples, tout en surlignant le terme recherché dans les contextes.

1 Le logiciel Bootcat, <http://bootcat.sslmit.unibo.it/?section=download> (consulté le 20 septembre 2016).

2 La revue *luḡat al-'aṣr* <http://aitmag.ahram.org.eg/> consulté le 20 septembre 2016.

3 La revue *al-Qāfila* <http://qafileh.com/ar/> consulté le 20 septembre 2016.

4 La revue *al-Ḥayāt* <http://www.alhayat.com/> consulté le 20 septembre 2016.

5 La base de données UNTERM, <http://unterm.un.org/>, consulté le 20 septembre 2016.

6 La base de données ARABTRM, <http://unterm.un.org/dgaacs/arabterm.nsf>, consulté le 20 septembre 2016.

7 Le dictionnaire al Maany <http://www.almaany.com/>, consulté le 20 septembre 2016.

8 Le dictionnaire al Baheth, <http://www.baheth.info/>, consulté le 20 septembre 2016.

1.3. La méthodologie du travail

Voici la liste des termes extraits à partir du corpus et choisis pour l'analyse linguistique : *block, blog, chat, cloud, comment, cookies, email, hashtag, like, online, password, podcast, poke, post, profil, timeline, tweet, Web, Wiki*.

Afin de mieux cerner l'usage des emprunts dans les deux sous-corpus et de comparer la fréquence de leurs utilisations par rapport à leurs équivalents autochtones, un modèle de fiche a été conçu. Le modèle de fiche atteste aussi l'usage dans le corpus des dictionnaires. De même, la langue d'origine de l'emprunt et le modèle de la création néologique autochtone y sont mentionnés.

Le traitement automatique de la langue facilite l'exploitation des corpus à des fins de lexicologie. La navigation dans le corpus et l'extraction terminologique ont été effectuées à partir du concordancier monolingue Antconc⁹. L'extraction terminologique a été appliquée aux deux sous-corpus de l'étude. Le logiciel Antconc est un logiciel libre monolingue qui permet de traiter plusieurs langues, entre autres l'arabe, à condition de régler l'encodage en UTF-8. Le logiciel traite des fichiers volumineux qui peuvent être attachés en série et consultés en une seule fois.

| | |
|---|---|
| Numéro de la fiche 2 | Date de création 21/09/2016 Date de mise à jour |
| Emprunt Blog بلوج | Équivalent autochtone مدونة |
| Langue d'origine Anglais | Modèle de création néologique Dérivation |
| Constat 1 (Corpus étude-article) بعض تطبيقات الويب (2): بلوج، الويكي، الفيس بوك. Fréquence 2 | Constat 1 (Corpus étude- article) بدء بإنشاء مدونة التسويق عبر الشبكات الاجتماعية. Fréquence 38 |
| Constat 1 (Corpus automatique) زايو محطة روما البشائر مكتوب بلوج سوا — فرعون نت شباب كول ألف روما مها كورة ربط مشاهدة مباراة روما و يوفنتوس تعليق عربي مانش روما و يوفنتوس على النت اون لاين. بت مباشر مباراة يوفنتوس و روما مشاهدة توتنهام يوفنتوس و روما أهداف المباراة Fréquence 18 | Constat 2 (Corpus automatique) مدونة المحترف الصغير مدونة تضم مجموعة من القرودات والاختيار ، أنست سنة 2014 ، مؤسس المدونة مؤسس بن إبراهيم أنا أعمل على تطوير المدونة أتمنى أن تعجبوا بما لدي، وأريد أن أوصل العلم المفيد لجميع القراء وأن أهم شيئاً فريداً من نوعه و حصري لتجميع لثم العائلة على الجميع. Fréquence 106 |
| Constat 3 (Corpus de dictionnaires) مدونة إلكترونية مدونة الوب مدونة | Source UNTERM https://unterm.un.org/UNTERM/search?urlQuery=blog Al Maany http://www.almaany.com/ar/dict/ar-en/blog/ |

Figure 1. Exemple de la fiche terminologique créée

⁹ Le logiciel Antconc, <http://www.antlab.sci.waseda.ac.jp/software.html>.

2. Les constats linguistiques de l'étude

Les procédés de création néologique du lexique des réseaux sociaux relevés dans le corpus de l'étude sont les suivants : l'emprunt, le calque, la dérivation à partir d'un terme arabisé et la traduction.

2.1. L'emprunt

L'emprunt linguistique en langue arabe est lié au foisonnement des traductions des langues européennes et de l'anglais. Il est aussi lié au développement des techniques modernes et à l'élargissement des échanges humains. C'est un procédé de néologie qui sert à enrichir le lexique d'une langue, il « présente la particularité de faire surgir des unités nouvelles sans recourir à des éléments lexicaux préexistants dans la langue. » (Salminen, 2005 : 83).

Un autre aspect qui facilite le recours à ce procédé de création néologique est la ressemblance entre la phonologie de la langue emprunteuse et celle de la langue d'origine. Citons l'exemple de l'adjectif *confederal* en arabe كونفدرال *kūnfi-drāl* qui emprunte le préfixe latin كون *kūn* qu'il annexe à la racine signifiant *federal* et à laquelle il ajoute le suffixe de nominalisation arabe ية *ya* pour créer le vocable *confederation* كونفدرالية *kūnfidrālyah*.

L'arabe adapte les vocables étrangers à son système phonologique et peut substituer un phonème qui n'y existe pas comme le /p/ par un autre, le plus proche, comme le /b/. Par exemple, le vocable *professor* en anglais qui donne en arabe برؤفسؤر *brüfsür* où le phonème /p/ en anglais est remplacé par /b/ en arabe.

L'analyse de l'étymologie des candidats termes de notre corpus a révélé que tous les termes proviennent de l'anglais. Cette « perméabilité » de l'arabe à l'emprunt à l'anglo-américain peut être expliquée par des facteurs socio-culturels qui rapprochent les pays arabes avec le monde anglo-saxon (histoire – économie – enseignement).

En langue de spécialité, l'usage des emprunts est fréquent. Il s'agit d'un emprunt terminologique, selon l'expression de Fayza El Qasem, qui explique ainsi la motivation de son usage en langue arabe (2012 : 21) : « L'emprunt terminologique résulte de l'impossibilité de traduire le terme sans s'écarter du sens conceptuel auquel il se réfère. » L'emprunt est plus utilisé en langue de spécialité qu'en langue courante pour les raisons suivantes :

Les termes techniques et scientifiques passent avec facilité entre les langues par rapport aux termes de la langue commune. Dans les domaines techniques et

scientifiques, les techniciens ne s'intéressent pas à la forme linguistique au premier plan. Ils cherchent une dénomination facile et rapide. Le terme étranger propose une solution. (Khaled Mahsan, 2008 : 58)

La concurrence entre les emprunts aux langues étrangères et les équivalents autochtones validés par les académies de la langue arabe est clairement perceptible dans notre corpus.

Quelques emprunts relevant de la terminologie des réseaux sociaux sont attestés dans le corpus de l'étude et dans le corpus des dictionnaires exemples (Tableau 1).

Tableau 1. Emprunts du lexique des réseaux sociaux et leurs équivalents autochtones

| Néologisme | Emprunt | Fréquence relevée dans le corpus | Equivalent autochtone | Fréquence relevée dans le corpus |
|------------|--------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|
| Cookies | كوكيز kukyz | 12 | بصمة başma Littéralement : empreinte | 0 |
| Online | أونلاين 'unlayn | 33 | اتصال الكتروني مباشر itişāl mubāşr ' lktruny Littéralement : connexion directe électronique | 0 |
| Internet | انترنت 'ntarnit | 131 | شايكة şābika Littéralement : réseau | 0 |
| Podcast | بودكاست budkast | 7 | ملف البث الرقمي Malaf lilbaṭ al raqamy Littéralement : un fichier pour la diffusion numérique | 0 |

Les équivalents autochtones proposés par les dictionnaires pour les emprunts ci-dessus ne sont pas attestés dans le corpus de l'étude. De même, il existe peu d'occurrences pour ces équivalents autochtones sur Google. Les néologismes autochtones peuvent parfois prendre la relève dans l'usage réel. Ceci est conditionné par le degré de familiarité du locuteur arabe avec l'équivalent arabe comme l'a noté Dubuc (1968 : 189) : « La vigueur d'un néologisme semble donc fonction d'abord et avant tout de sa motivation. Plus les éléments composants sont familiers, plus le néologisme a de chances de s'accréditer ».

Citons l'exemple de l'emprunt *blog* بلوج blūğ qui est concurrencé par un néologisme autochtone mudawana مدونة créé par dérivation d'un schème arabe tri-

litère دَوْن qui signifie « écrire » et « enregistrer ». Le néologisme autochtone est attesté dans notre corpus avec une fréquence de 124 occurrences contre 8 pour l'emprunt بلوچ blūġ. Certains emprunts, quoique concurrencés par les équivalents autochtones, sont lexicalisés en langue arabe. L'emprunt *tweet* تويطة twyta, vocable féminin singulier en arabe, a donné lieu à un pluriel, تويطات twytat, créé sur un schème arabe et ceci à l'instar du vocable تغريدة taġrīda, terme autochtone dont le pluriel est créé sur le même schème تغريدات taġrīdat.

Tableau 2. Emprunts lexicalisés en langue arabe

| Néologisme | Emprunt | Fréquence Relevée | Equivalent autochtone | Fréquence Relevée |
|------------|------------------|-------------------|--|-------------------|
| Tweet | تويطة Twyta | 3 | تغريدة taġrīda Littéralement : Gazouillis | 44 |
| | تويطات Twytat | 1 | تغريدات taġrīdat | 11 |

On trouve aussi un vocable créé à partir d'un emprunt sur le même schème du féminin pluriel avec une collocation qui regroupe le terme autochtone et l'emprunt. La collocation نشر بوستات našr būstat est créée à partir de la traduction arabe du verbe *to post* نشر našr et l'emprunt بوستات būstat *posts*.

Tableau 3. Collocations créées par amalgame d'un vocable arabe et d'un emprunt

| | | |
|---------|------------|-------------|
| Post | بوست | Būst |
| Posts | بوستات | Būstat |
| To post | نشر بوستات | našr būstat |

La prononciation de l'emprunt diffère selon la région où l'emprunt est utilisé. Il est à noter que le degré d'adaptation phonétique de l'emprunt est plus élevé en arabe dialectal qu'en langue arabe standard.

L'emprunt *hashtag* هاشتاج est attesté dans le corpus avec des variétés orthographiques à cause des différentes prononciations régionales. En Égypte, c'est l'emprunt هاشتاج *hashtag* où la lettre /ج/ /ġ/ est la transcription de la lettre /g/ qui est le plus utilisé. La deuxième variante هاشتاغ *hāštāġ* où le /g/ est transcrit par /ع/ /ġ/ provient du Liban et de la Syrie tandis que la troisième variante هاشتاق *hāštāq* où le /g/ est transcrit avec la lettre /ق/ /q/ est plus utilisée dans les pays du Golfe. Dima El Hussein (2014) souligne ce problème de variété orthographique

dans le monde arabe : « Une autre différence se situe au niveau de la transcription arabe de la lettre g. Cette dernière est transcrite par la lettre غ (gh) au Liban et en Syrie et par la lettre ج chez les Égyptiens. Ainsi, nous avons deux formes orthographiques différentes pour le vocable *google* en arabe : غوغل (Liban, Syrie) et جوجل (Égypte). »

Tableau 4. Variétés orthographiques régionales du terme *hashtag*

| | | Fréquence dans le corpus |
|--------|--------|--------------------------|
| هاشتاج | hāštāġ | 1 |
| هاشتاغ | hāštāġ | 1 |
| هاشتاق | hāštāq | 6 |

2.2. Le calque

Le calque est un procédé de création néologique de plus en plus utilisé en langue arabe comme le confirme Joseph Ghazi (1987 : 161) : « Ce phénomène, comme d'ailleurs les autres phénomènes sémantiques, est fort répandu en arabe contemporain, et il suffit de parcourir la production orale et écrite pour constater sa large diffusion.»

Le calque emprunte le sens d'un vocable à une langue étrangère, non la forme. Khaled Mahsan (2008 : 52) le définit ainsi : « Le calque est considéré comme un emprunt sémantique. Il constitue un néologisme de sens ou un emprunt de sens. Il s'agit d'utiliser une forme déjà existante dans la langue emprunteuse, en l'occurrence l'arabe, et de la charger d'un nouveau sens sur le modèle du terme de la langue source ».

Les calques relevés depuis l'analyse de notre corpus constituent plutôt des emprunts sémantiques créés sur des schèmes arabes.

Vincent Monteil (1960 : 173) établit une typologie des calques créés en langue arabe : substantif avec épithète, substantif avec deux épithètes, annexion. Le terme *password* est rendu en arabe par un calque créé par annexion, كلمة السر. La langue arabe, pour traduire les vocables avec complément, a recours à un procédé appelé en arabe annexion, ainsi défini par Nedjmeddine Khalfallah (2012 : 3) : « L'annexion ou l'Idhāfa est également un procédé syntaxique courant en arabe. Il permet de déterminer un nom en l'annexant à un autre en remplissant la fonction de complément de nom de la grammaire française, exprimée par : *d', de, du, des*. L'annexion se construit par la juxtaposition des deux noms. »

Tableau 5. Calques du lexique des réseaux sociaux et leurs équivalents autochtones

| Néologisme | Calque en arabe | Fréquence dans le corpus | Emprunt en arabe | Fréquence dans le corpus |
|------------|---|--------------------------|------------------|--------------------------|
| Cloud | سحابة saḥāba Littéralement : nuage | 48 | كلاود klāwd | 2 |
| Link | رابط rābiṭ Littéralement : lien | 37 | لينك līnk | 66 |
| Tweet | تغريدة taḡrīda Littéralement : gazouillis | 44 | تويته twyta | 2 |
| Password | كلمة السر Kilmat al sir Littéralement : mot de passe | 46 | باسورد basurd | 1 |

Notons que pour le calque كلمة السر *Kilmat al sir password*, il y a un équivalent autochtone créé par résurgence. Le verbe ولج *walağ* signifie « entrer ». Cet équivalent est attesté une seule fois dans les deux corpus contre 46 fois pour le calque كلمة السر *Kilmat al sir*. L'équivalent autochtone رمز الولوج *ramz al wuluğ* figure aussi dans les bases de données en ligne.

Les récurrences constituent un des procédés de création néologique en langue arabe, procédé qui relève de la néologie de sens comme l'indiquent Drouin *et al.* qui en présentent la définition détaillée :

Ce phénomène, aussi nommé néologie de sens, consiste à réutiliser du matériel lexical existant en lui assignant une nouvelle signification. On assiste bien souvent à la récupération, en vue de désigner un nouveau concept, d'une forme utilisée d'un domaine bien établi ou encore de la langue générale. (Drouin & *al* 2006 : 7)

Ce phénomène est à distinguer des résurgences qui sont selon Sablayrolles (2002 : 100) des « créations contemporaines de mots qui avaient disparu et dont la création ne doit rien à leur existence antérieure. »

2.3. La dérivation à partir d'un mot arabisé

La langue arabe fait un large usage de la dérivation, c'est le procédé principal de la génération de nouveaux vocables. Les vocables sont bâtis sur des racines qui sont pour la plupart trilitères. La racine trilitère est basée sur le schème F'L « faire ou agir ». Il existe aussi des racines bilitères et quadrilitères que la langue arabe tend à « trilitériser par étoffement », comme l'indique Gérard Lecomte (1980 : 21) qui souligne ainsi l'importance de la notion de racine en langue arabe : « Le sentiment de la « racine » des mots est incomparablement plus vif en arabe que dans les langues indo-européennes, à telle enseigne que les dictionnaires arabes sont depuis toujours classés par ordre alphabétique des racines, et non des mots ».

La dérivation consiste à créer de nouveaux vocables à partir d'une racine existante. La dérivation a plusieurs formes : dérivation à partir des racines arabes, des noms d'action (*maṣdar*), d'un mot arabisé, dérivation à partir des noms abstraits et des adjectifs relatifs.

La dérivation à partir d'un mot arabisé est un procédé assez fréquent de nos jours, selon Mohamed Asfour (2007) qui confirme la possibilité de dérivation d'un verbe des noms étrangers si le schème du verbe dérivé est constitué de quatre lettres. Quelques collocations relevées dans notre corpus ont pour base un verbe dérivé à partir d'un vocable arabisé :

Archiver les liens أرشفة الروابط aršafat al -rawābiṭ

Automatiser les informations أتمتة البيانات atmatat al bāyānāt

Dans le premier exemple, le verbe أرشف aršaf est dérivé du vocable emprunté à l'anglais أرشيف aršif *archive* et ceci sur un schème arabe quadrilitère. Dans le deuxième exemple, le verbe أتمت atmata est dérivé du vocable emprunté à l'anglais *automatique* et ceci sur un schème arabe quadrilitère aussi. Joseph Ghazi (1987 : 34) détermine la différence entre l'arabisation المعرب al mu'rab et l'emprunt الدخيل al dahīl, deux procédés de création néologique arabe : « Alors que dans l'emprunt l'unité lexicale importée dans le système préserve sa séquence phonique, dans l'arabisation par contre, elle subit une modification qui lui permet de mieux s'intégrer dans la langue. » Le débat est intense entre les linguistes : traduire ou arabiser. Mohamed Al Batal (2007 : 102) tranche ce débat en affirmant que l'arabisation est nécessaire dans certains cas afin de respecter le sens de la langue d'origine. La traduction peut parfois ne pas rendre tous les aspects d'un concept. Pourtant, dans les exemples relevés dans notre corpus, la traduction de certains termes du lexique des réseaux sociaux est pertinente. Les termes traduits sont parfois plus utilisés que les emprunts.

Tableau 6. Des termes du lexique des réseaux sociaux traduits en arabe

| Néologisme | Emprunt | Fréquence dans le corpus | Equivalent autochtone | Fréquence dans le corpus |
|------------|--------------------|--------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| Comment | كومتنت kūmmint | 3 | تعليق tīṭiq | 21 |
| Profil | بروفایل brūfayl | 2 | صفحة شخصية ṣafḥa šaḥṣya | 25 |
| Email | إيمیل īmīl | 21 | بريد إلكتروني Baṛīd iliktruny | 18 |
| Like | لايك Lāyk | 10 | إعجاب iğ•āb | 2 |

Notons que les deux fois où l'emprunt بروفايل brūfayl est mentionné dans le corpus, la traduction arabe صفحة شخصية s'afḥa šaḥṣya est mise à côté.

Conclusion

Les académies arabes prennent parfois du temps à trouver des équivalents arabes aux emprunts. Ce retard permet la propagation de l'emprunt et par la suite engendre une concurrence entre l'emprunt et le doublet savant créé par l'académie.

Cette étude a révélé que les emprunts circulent de plus en plus dans l'usage quotidien des locuteurs arabophones au niveau de l'arabe dialectal et littéral. Les terminologues cherchent toujours à trouver un équivalent autochtone au néologisme, surtout au niveau des langues de spécialité. Ces néologismes sont attestés dans des corpus.

Une concurrence accrue entre les emprunts et les équivalents autochtones des néologismes du domaine des réseaux sociaux a été mise en évidence par l'analyse des corpus de l'étude et du corpus des dictionnaires. Cette analyse a permis de constater que l'usage des emprunts est plutôt fréquent dans les échanges sur les forums de discussion (où le discours était mixte, littéral et dialectal) ou dans les revues en ligne destinées à la vulgarisation des connaissances. Ce type de textes a été collecté automatiquement via le logiciel Bootcat. Par contre, l'analyse du corpus de presse collecté manuellement a démontré que les emprunts coexistent avec les équivalents autochtones, pouvant parfois prendre la relève, et que c'est le choix de l'utilisateur arabophone et le contexte de l'usage qui font prévaloir les uns sur les autres.

Références bibliographiques

- Al Batal Mohamed, 2007, *fusūl fy al-tarğama wa at-tarīb*, Longman, Le Caire.
- Baccouche Taieb, Mejrī Salah, 2007, « Norme grammaticale et description linguistique : le cas de l'arabe », in *Langages*, 3 (n° 167), p. 27–37.
- Dima El Husseinī, 2011, « La traduction assistée par ordinateur dans le contexte égyptien », in *Tralogy* [En ligne], Session 1 – Terminology and Translation / Terminologie et Traduction, Tralogy I, mis à jour le : 21/05/2014, URL : <http://lodel.irevues.inist.fr/tralogy/index.php?id=98>.
- Drouin Patrick, Paquin Annie, Ménard Nathan, 2006, « Extraction semi-automatique des néologismes dans la terminologie du terrorisme », in *Lexicometrica*, <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2006/PDF/033.pdf>.
- Dubuc Robert, « Vie des néologismes », 1968, in *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 13, n° 4, p. 188–190. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/002614ar>.
- El Qasem Fayza, 2012, « La finance islamique : marqueur d'identité versus marqueur idéologique ? », in Laurent Gautier (éd.), *Le discours de la bourse et de la finance*, Frank & Timme Berlin, p. 15–28.
- Ghazi Joseph, 1987, « Propositions pour une typologie nouvelle de la création lexicale », in *Arabica*, T. 34, Fasc. 2, p. 147–163.
- Hassan Asfour Mohamed, 2007, « t'yr at-tarğma, ala al luğa al rabyya », http://www.mohamedrabeea.com/books/book1_17113.pdf.
- Khalfallah Nedjmeddine, 2012, « Fiches grammaticales », <http://lcer-lea-nancy.formaton.univ-lorraine.fr/files/2012/04/fiches-grammaticales.pdf>.
- Lecomte Gérard, 1968, *Grammaire de l'arabe*, Presses universitaires de France, Paris.
- Mahsan Khaled, 2008, *Terminologies scientifique et technique dans le monde arabe, terminologie du langage économique : essai de modélisation d'un dictionnaire de terminologie du système bancaire*, thèse sous la direction de Loïc Depecker, Université Sorbonne Nouvelle, Paris.
- Monteil Vincent, 1960, *L'arabe moderne*, Paris, Librairie Klincksieck.
- Niklas-Salminen Aino, 2005, *La lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- Sablayrolles Jean-François, 2002, « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », in *Revue française de linguistique appliquée*, vol. VII, p. 97–111.